ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours

DEC 3
Réf N° DEC3/XIII/21/338
Affaire suivie par : Virginie PACALIN
Tél : 04 76 74 72 34
Mél : virginie.pacalin@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC3/XIII/21/338 du 25 juin 2021

Arrêté portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, session 2021

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études ;

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, au titre de l'année 2021 :

M.	PATRIARCHE Rémy	Rectorat – Grenoble Ingénieur de recherche de 1ère classe	Président de jury
Mme	BERNARD Laurence	Rectorat – Grenoble Ingénieure de recherche de 1ère classe	Vice-Présidente de jury

M.	FORESTIER Gérard	UGA – Grenoble Ingénieur de recherche de 1ère classe	Expert
Mme	NICOLAS Stéphanie	Rectorat – Grenoble Ingénieure d'études de classe normale	Membre de jury suppléant

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Article 3 : Le jury des épreuves d'admission se réunira au Tremble de Gières le vendredi 17 septembre 2021.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale adjointe



Céline HAGOPIAN